

Nom, prénom:

Année de naissance:

## Données du CV

(titres obtenus documentés et expérience professionnelle comptabilisable)

### Titres obtenus

Attestation fédérale de formation professionnelle

Maturité/Maturité professionnelle

Diplôme fédéral HES/Université

Brevet fédéral

Ecole supérieure ES

Certificat fédéral de capacité

Diplôme fédéral HES/Université

Pas de titre reconnu

Autre

### Désignation

(titre le plus élevé)

### Année

## Expérience professionnelle comptabilisable

(état actuel)

### Compétences ICT

Années / Mois

\*ICT    \*API    \*SYS    \*MED

De/à

Entreprise

## Total Expérience professionnelle

\*ICT    Expérience professionnelle dans le champ professionnel des technologies de l'information et de la communication (ICT)  
 \*API    Expérience professionnelle en développement d'applications  
 \*SYS    Expérience professionnelle en technique des systèmes et réseaux ICT  
 \*MED    Expérience professionnelle en médiaticisme



## Clarification préalable d'admission aux examens

(à remplir par ICT-FPCH)

### Compétences ICT

Années / Mois

\*ICT    \*API    \*SYS    \*MED

### Total Expérience professionnelle comptabilisable

### Première admission aux examens possible

À condition que le ou la candidat-e poursuive jusqu'au moment de l'examen son activité dans l'orientation correspondante des technologies de l'information et de la communication.

La clarification d'admission a été effectuée sur la base de l'art. 3.3.1 du Règlement d'examen:

a    b    c    d

Date

Signature

- \*ICT    Expérience professionnelle dans le champ professionnel des technologies de l'information et de la communication (ICT)
- \*API    Expérience professionnelle en développement d'applications
- \*SYS    Expérience professionnelle en technique des systèmes et réseaux ICT
- \*MED    Expérience professionnelle en médiamatique

# Critères d'admission aux examens professionnels fédéraux:

Extrait du règlement d'examen art. 3.3.1

## **Informaticien-ne de gestion BF**

Est admis à l'examen la candidate ou le candidat qui:

- a) possède un certificat fédéral de capacité d'informaticien ou d'employé de commerce (Profil E et M) et qui peut attester d'au moins 2 de pratique professionnelle dans les techniques de l'information et de la communication TIC ou
- b) possède un certificat fédéral de capacité, un titre d'une école supérieure d'enseignement général ou un titre équivalent et qui peut attester d'au moins 4 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC ou
- c) peut attester d'au moins 6 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

## **Informaticien/-ne en technique des systèmes et réseaux TIC BF**

Est admis à l'examen la candidate ou le candidat qui:

- a) possède un certificat fédéral de capacité d'informaticien ou d'électronicien et qui peut attester d'au moins 2 ans de pratique professionnelle dans les techniques systèmes ou réseaux TIC ou
- b) possède un certificat fédéral de capacité, un titre d'une école supérieure d'enseignement général ou un titre équivalent et qui peut attester d'au moins 4 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC, dont au moins 2 ans dans les techniques systèmes ou réseaux TIC ou
- c) peut attester d'au moins 6 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, dont au moins 2 ans les techniques systèmes ou réseaux TIC.

## **Informaticien/-ne en développement d'applications TIC BF**

Est admis à l'examen la candidate ou le candidat qui:

- a) possède un certificat fédéral de capacité d'informaticien et qui peut attester d'au moins 2 ans de pratique professionnelle dans le développement d'applications TIC ou
- b) possède un certificat fédéral de capacité, un titre d'une école supérieure d'enseignement général ou un titre équivalent et qui peut attester d'au moins 4 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC, dont au moins 2 ans dans le développement d'applications TIC ou
- c) peut attester d'au moins 6 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, dont au moins 2 ans dans le développement d'applications TIC.

## **Médiamaticien/-ne BF**

Est admis à l'examen la candidate ou le candidat qui:

- a) possède un certificat fédéral de capacité de médiamaticien ou de polygraphe et qui peut attester d'au moins 2 ans de pratique professionnelle en médiamatique ou
- b) possède un certificat fédéral de capacité, un titre d'une école supérieure d'enseignement général ou un titre équivalent et qui peut attester d'au moins 4 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC, dont au moins 2 ans en médiamatique ou
- c) peut attester d'au moins 6 ans de pratique professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication TIC, dont au moins 2 ans en médiamatique.

# Critères d'admission aux examens professionnels fédéraux:

Extrait du règlement d'examen art. 3.3.1

## **ICT-Manager BF**

Est admis à l'examen la candidate ou le candidat qui:

- a) est titulaire d'un brevet professionnel et qui peut justifier d'une expérience de plus de quatre ans dans le secteur des ICT ou
- b) est titulaire d'un diplôme sanctionnant un examen professionnel supérieur ou d'un diplôme d'une école supérieure et qui peut justifier d'une expérience de trois ans dans le secteur des ICT ou
- c) est titulaire d'un diplôme (Bachelor ou Master) d'une haute école reconnue et qui peut justifier d'une expérience de plus de deux ans dans le secteur des ICT ou
- d) peut justifier lors d'un examen «sur dossier» d'une expérience qualifiée d'au moins huit ans dans le secteur des ICT et qui ont occupé, durant les deux dernières années, un poste de dirigeant spécialisé et/ou de ligne dans les ICT